



Classes à Horaires Aménagées Musique 2024/2025

Modalités de recrutement à l'attention des directeurs des écoles primaires
Versailles-Grand-Parc

Les professeurs des écoles des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 informeront les parents des enfants de leur classe de la possibilité de se présenter en classe CHAM Maîtrise – CE1/CE2, CM1/CM2 (Ecole Wapler) ou 6è (Collège Rameau)

- **Inscription en ligne avant le 4 février 2024 sur le site www.cmbv.com**
- Toutes les épreuves se déroulent ensuite en présentiel au CMBV :
22 avenue de Paris – Versailles – bâtiment de la Maîtrise – cour haute
- Chaque épreuve fait l'objet d'une convocation envoyée par mail

1^{er} tour

Lundi 26 février (17h30-19h): entrée en CE1

Mardi 27 février (17h30-19h) : entrée en CM1, CM2, 6^{èmes}

Lundi 4 mars (17h30-19h) : entrée en CE1(suite) et CE2

- Entrée en CE1 et CE2 : *une chanson au choix parmi les listes 1 et 2*
- Entrée en CM1 et CM2 : *deux chansons au choix parmi la liste 2 uniquement*
- Entrée en 6^{ème} :
 - *une chanson parmi la liste 2 uniquement*
 - *une chanson obligatoire* : « C'est mon ami »
 - *un air classique du choix de l'enfant*

Pour l'ensemble des niveaux, pas plus de 2 ou 3 couplets. L'important est de chanter le plus juste et le plus musicalement possible.

Les partitions des chants à présenter sont à disposition sur le site internet du CMBV.

Liste 1	Liste 2
À la claire fontaine Au clair de la lune Compagnons de la Marjolaine J'ai descendu dans mon jardin Malbrough s'en va-t-en guerre En passant par la Lorraine Auprès de ma blonde	Trois jeunes tambours Il était un petit navire Nous n'irons plus au bois Là-haut sur la montagne Jean de la lune Bon voyage cher Dumollet

A l'issue du 1^{er} tour les enfants retenus feront remplir par le professeur de leur école actuelle **une fiche d'évaluation** qui sera retournée par courrier à : Madame LEBRETON, inspectrice de l'Education Nationale, (2 rue des Petits Bois - 78000 Versailles).

Les enfants participeront ensuite à une **demi-journée « Ecole-Maîtrise »** à l'école Wapler et leurs parents seront reçus par Simon Prunet-Foch – Directeur des formations ou Cécile Berthelot – Administratrice des formations, **entre le 4 et le 12 mars 2024**

2ème tour

Mercredi 13 mars 2024, à partir de 13h30 : tous niveaux

Contenu des épreuves

- Les enfants présenteront le même programme que pour le premier tour, avec d'autres chansons ou air s'ils le souhaitent mais sans obligation
 - Ils seront soumis à un test de formation musicale
 - Exercices vocaux guidés par l'enseignante de technique vocale
-

Communication des résultats et confirmation d'admission après étude des dossiers scolaires lors de la commission de l'éducation nationale : Vendredi 5 avril 2024